



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 22 / 07 / 2026 à 02:34

Date de publication : mardi 21 juillet 2026 à 05:21

Type : Multi-modifications

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 15/07/2026, il a été constitué une société coopérative par actions simplifiée à capital variable dénommée :

OCTAVIE

Transformation: constitution de la coopérative par transformation de l'association déclarée OCTAVIE

(RNA W012016577 SIREN 945 031 995)**Ancien siège**

social : 23 place de l'Hôtel de Ville 01400

CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE**Nouveau siège**

social : 44 place Saint-Vincent-de-Paul 01400

CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE**Capital minimum:**

1250 € Pas de capital maximum**Capital souscrit:**

5000 €**Objet social:** fournir à ses associés

coopérateurs, personnes physiques, la jouissance

d'un logement à titre de résidence principale ;

proposer des biens et services mutualisés ;

contribuer au développement de la vie collective.

Acquérir un ou plusieurs terrains ou des droits réels

permettant de construire, acquérir ou construire des

immeubles à usage principal d'habitation, au

bénéfice principal de ses associés coopérateurs ;

construire ou acquérir des biens meubles ou

immeubles annexes auxdits immeubles d'habitation,

tels que garages, parkings, dépendances, terrains,

jardins, cours, biens d'équipements collectifs des

immeubles et leurs annexes, etc. ; gérer, entretenir

et améliorer lesdits biens immeubles et meubles ;

attribuer, dans lesdits immeubles, la jouissance de

logements à ses associés coopérateurs, au moyen

d'un contrat coopératif conclu avec la coopérative ;

attribuer, à titre accessoire, la jouissance de

logements ou locaux à des tiers ou associés non-

habitants ; entretenir et animer des lieux de vie

collective ; concevoir et offrir des activités et services

nécessaires ou souhaités pour l'organisation de la vie

collective à leurs associés coopérateurs et, à titre

accessoire, établir des partenariats et passer des

conventions avec des tiers non-associés, à condition

que ces conventions soient de même nature que

celles mises en œuvre par la coopérative dans le

cadre de ses activités courantes au profit de ses

associés et que le montant total annuel hors taxes de ces opérations ne dépasse pas le plafond maximum légal de 20 % du CA HT.**Présidente:** DURIF MÉGARD Isabelle demeurant 44 place Saint-Vincent-de-Paul 01400 CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE.**Directrice générale :** MOUSSAOUI FERRAH Nassima demeurant 14, rue Victor Hugo 01400 CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE.**Directrice générale :** PONCET MOREL Hélène demeurant 402 avenue Charles de Gaulle 01400 CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote:** Chaque associé est convoqué aux AG. Les titulaires d'actions A ou B disposent d'une voix par associé.**Clauses d'agrément:** Toute cession d'action et admission de nouvel associé soumises à agrément.**Durée:** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/4385145c-c304-4d34-8ba8-9cc4a8325af5-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex